

L'an deux mil quatorze, le trente-et-un janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BRIAND Christian, Maire,

Etaient présents : J.M. BOUHOURS, B. BELOIN, G. THIBAudeau, J. GUILBAUD, P. HUCHEDE, L. MICHEL, G. TARDIF, T. BAILLEUX, J. FOUQUET, I. PERLEMOINE-LEPAGE, C. FOURNIER, X. GALMARD, S. HAMON, M. GOUGEON, F. LOUIS, G. GOISBAULT, B. AUBIN, M.L. CORMIER, H. de QUATREBARBES, H. DELALANDE, J. GUIBERT, L. HOUDAYER formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : V. SILLON à S. HAMON, B. HOCDE à J. GUILBAUD, V. PELTIER à M.L. CORMIER
Absent(s)/excusé(s) : J.N. MARTIN

Mr X. GALMARD a été élu secrétaire.

2014-406 Réalisation d'un prêt relais ou d'un crédit de trésorerie pour le financement des travaux de la première tranche du lotissement de La Perrine

Monsieur le maire expose la demande de financement « court terme » auprès des banques pour assurer le financement des travaux de la première tranche du lotissement de La Perrine. La commission Finances propose, en l'attente des ventes des parcelles à partir du 2^{ème} semestre 2014, la contractualisation d'une ligne de trésorerie ou d'un prêt relais, disponible au cours du 1^{er} trimestre 2014. La demande porte sur un montant de 700 000 €.

Deux banques proposent un prêt relais sur 1 ou 2 ans.

Quatre banques proposent une ligne de trésorerie sur 12 mois.

Propositions de prêts relais sur 2 ans

Banque	Taux fixe	Taux indexé	Frais dossier
Caisse Epargne	2,39%		0,25%
Crédit Mutuel	2,19%		700 €
Caisse Epargne		Euribor 3 mois+ marge 2,04%	0,25%
		soit ce jour : $0,27+2,04=2,31\%$	
Crédit Mutuel		Euribor 3 mois+ Marge : 1,77%	700 €
		soit ce jour : $0,27+1,77=2,04\%$	

Propositions de prêts relais sur 1 an

Banque	Taux fixe	Taux indexé	Frais dossier
Caisse Epargne	2,13%		0,25%
Caisse Epargne		Euribor 3 mois+ marge 1,84%	0,25%
		soit ce jour : $0,27+1,84=2,11\%$	

Propositions de ligne de trésorerie sur 1 an

Banque	Taux fixe	Taux indexé	Frais dossier	Commission Non utilisation
Caisse Epargne	2,20%		0,25%	0,40%
Caisse Epargne		Euribor 1 sem. + marge 1,95% soit ce jour : $0,19+1,95=2,14\%$	0,25%	0,40%
Crédit Mutuel		Euribor 3 mois+ Marge : 1,75% soit ce jour : $0,27+1,75=2,02\%$	2 100 €	
Banque Postale		Eonia + Marge : 1,69% soit ce jour : $0,17+1,69=1,86\%$	1 050 €	0,20%
Crédit Agricole		Euribor 3 mois+ Marge : 1,60% soit ce jour : $0,27+1,60=1,87\%$	4 200€	

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- décide de retenir la proposition de la banque Crédit Mutuel pour un prêt relais de 700 000 euros d'une durée de 2ans, indexé sur l'EURIBOR 3 mois, pour le financement des travaux de la première tranche du lotissement de La Perrine en l'attente des ventes des premières parcelles.
- retient que le taux nominal de l'emprunt sera de 2,04%, taux indexé sur l'EURIBOR 3 mois moyenné 1 mois civil, sur la base d'un index à 0,274% à la date du 31/01/2014, la marge appliquée à l'index étant de 1,77%. Le taux appliqué sera établi sur la base de la dernière valeur lors de l'établissement du contrat. Le taux effectif global ressort à 2,09118%.
- autorise le maire à signer tous les contrats et documents relatifs à cet emprunt.

2014-407 Virement de crédit d'un chapitre à l'autre - décision modificative n° 7 budget commune

Les crédits inscrits au budget 2013, au chapitre 014 « atténuation de produits », se sont avérés insuffisants de 300 € environ pour payer la dernière mensualité de l'attribution de compensation de 1973,69€ due par la commune à la communauté d'agglomération de Laval.

S'agissant d'une dépense de fiscalité au bénéfice d'une collectivité, elle doit être administrativement rattachée à l'exercice budgétaire concerné et non à l'exercice suivant, même pour un paiement au tout début de l'année suivante. Aussi la Trésorerie a demandé de mandater la somme de 1973,69 € en utilisant les crédits encore disponibles au chapitre 014 (1692 €), et prévoyant un virement de crédit du dépassement de 281,69 € du chapitre 022 « dépenses imprévues au chapitre 014 « atténuation de crédits ».

La présente décision modificative formalise ce virement de crédit.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre ou article	Libellé	Dépenses	Recettes
Chapitre 014	Attribution de compensation		
Article 73921		+ 281,69	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- 281,69	0,00
TOTAL DM FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Pour mémoire BP+DM antérieures		3 511 606,92	3 511 606,92
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 511 606,92	3 511 606,92

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision modificative,

2014-408 Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le maire, présente au conseil municipal le document support du débat d'orientation budgétaire, il comprend deux parties principales :

- La situation financière de la commune
- Les objectifs de la commune pour l'année 2014

Il porte sur tous les budgets :

- Budget général de la commune,
- Budgets annexes : eau, assainissement collectif, assainissement autonome, lotissement de la Perrine, production d'électricité.

Le débat d'orientation budgétaire est joint en annexe ; il est consultable en mairie.

2014-409 Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la réalisation de la maison de santé :

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que les travaux pour la construction de la maison de santé (bâtiment Méduane Habitat) vont prochainement démarrés.

Le montant des dépenses est estimé à 1 631 250 € ht. Aussi, la commune sollicite une subvention d'un montant de 326 250 € (soit 20 % de 1 631 250 € ht).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition et autorise le maire à solliciter cette subvention et à signer tous documents s'y rapportant. Le conseil municipal autorise le maire à demander auprès de l'ensemble des partenaires potentiels des aides possibles pour la construction de la maison de santé.